



CLÔTURE EN ALUMINIUM GARANTIE LIMITÉE À VIE

Deckorators, Inc. (« Deckorators ») est heureuse d'étendre cette Garantie limitée à vie limitée (la « Garantie ») à toutes les Clôtures en aluminium Deckorators (les « Produits ») installées dans des maisons individuelles standard situées aux États-Unis et au Canada. Cette Garantie est exclusivement accordée et valable uniquement pour : (a) le propriétaire de la résidence au moment de la première installation du Produit; ou (b) le premier propriétaire ayant acquis la résidence auprès du constructeur/entrepreneur qui a initialement installé les Produits (collectivement, « l'Utilisateur final d'origine »). Cette Garantie n'est pas transférable à des propriétaires ultérieurs et ne peut être invoquée par un tiers.

Sous réserve des conditions générales, exclusions et limitations énoncées dans les présentes, Deckorators garantit à l'Utilisateur final d'origine que, lorsqu'il est correctement installé, utilisé et entretenu dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et conformément à toute la documentation applicable, le Produit sera exempt de défauts matériels de fabrication et de matériaux, et ne s'écaillera pas, ne se fissurera pas, ne se craquellera pas, ne se décolorera pas et ne se décollera pas. Si, à tout moment, Deckorators détermine que le Produit ne répond pas aux conditions énoncées dans la présente Garantie, Deckorators, à sa seule discrétion, : (a) réparera le Produit; (b) fournira un produit de remplacement suffisant pour le Produit défectueux; ou (c) remboursera le prix d'achat initial tel qu'indiqué sur la facture ou le reçu.

Toutefois, si le Produit est situé à moins d'un (1) mile d'eau salée côtière, la présente garantie expirera DIX (10) ans après la date d'achat initiale. De plus, si Deckorators choisit de rembourser le prix d'achat initial indiqué sur la facture ou le reçu, le remboursement sera réduit conformément au « Tableau de remboursement calculé au prorata pour l'eau salée » ci-dessous.

En aucun cas, l'obligation de Deckorators au titre de la présente Garantie ne pourra dépasser le prix d'achat du Produit tel qu'indiqué sur la facture ou le reçu original. Si une réclamation est présentée au titre de la présente Garantie pour un Produit qui n'est plus disponible, Deckorators se réserve le droit de le remplacer par un produit similaire de valeur équivalente. Tout produit de remplacement fourni en réponse à une réclamation valide au titre de la garantie ne sera garanti que pour la durée restante de la période de garantie applicable au titre de la présente Garantie.

LA PRÉSENTE GARANTIE DÉFINIT LA RESPONSABILITÉ TOTALE ET EXCLUSIVE DE DECKORATORS SI LE PRODUIT NE RESPECTE PAS LES CONDITIONS ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE GARANTIE. À L'EXCEPTION DES GARANTIES EXPRESSES ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES, DECKORATORS NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE ET DÉCLINE PAR LES PRÉSENTES TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSES OU IMPLICITES, EN VERTU DE LA LOI OU DÉCOULANT DE L'USAGE DU COMMERCE OU DES TRANSACTIONS COMMERCIALES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU AUTRE.

TABLEAU DE REMBOURSEMENT CALCULÉ AU PRORATA POUR L'EAU SALÉE

Si Deckorators, à sa seule discrétion, choisit de rembourser le prix d'achat d'un Produit situé à moins d'un (1) mile d'eau salée côtière, le tableau calculé au prorata suivant s'applique :

Années depuis l'achat	Pourcentage du prix d'achat couvert
Années 0 à 2	100 %
Années 3 à 4	80 %
Années 5 à 6	60 %
Années 7 à 8	40 %
Année 9	20 %
Année 10	10 %

LIMITES DE LA GARANTIE

La présente Garantie ne couvre pas, et Deckorators n'est pas responsable de toute défaillance, dommage ou défaut du Produit résultant ou attribuable de quelque manière que ce soit à ce qui suit :

- Le non-respect strict de toutes les directives, recommandations ou consignes énoncées dans les Instructions d'installation, le guide d'entretien et de nettoyage ou toute autre documentation relative au produit de Deckorators;
- L'usure normale ou ordinaire au cours de la durée de vie du Produit;
- Les rayures, les marques superficielles, les mauvais traitements, les utilisations abusives, les violences physiques, le vandalisme, les dommages causés par des animaux ou toute autre détérioration accidentelle indépendante de la volonté de Deckorators;
- Un stockage, une manipulation, une installation, une utilisation, un entretien, une réparation, une altération ou une modification inappropriés du Produit;
- Le soudage, le pliage, le perçage, la découpe ou toute autre fabrication ne relevant pas du champ d'application des instructions d'installation de Deckorators;

- Les dommages causés par des substances étrangères ou d'autres facteurs chimiques ou biologiques, y compris, mais sans s'y limiter, les produits chimiques, les solutions de nettoyage, la sève, les rubans adhésifs, les mastics ou les mastics en contact direct avec le Produit enduit;
- Les défauts de matériaux ou de travail provenant de toute personne autre que Deckorators;
- Les produits installés présentant des signes préexistants de dommages ou de défauts;
- Le défaut de prendre des mesures raisonnables et opportunes pour prévenir ou atténuer les dommages causés au Produit;
- Le non-respect strict de toutes les lois, règles, réglementations, codes, ordonnances, normes et/ou pratiques de construction généralement acceptées;
- Les cas de force majeure ou autres conditions météorologiques extrêmes, y compris, sans limitation, les inondations, les ouragans, les tremblements de terre, la foudre, les tornades, la grêle, les incendies, la fumée ou autres conditions météorologiques sévères; ou
- Les produits achetés ou installés en dehors des États-Unis ou du Canada.

EN PLUS DES EXCLUSIONS CI-DESSUS, LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS, ET DECKORATORS DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD TOUS LES COÛTS ET DÉPENSES LIÉS AU RETRAIT ET À L'ÉLIMINATION DU PRODUIT DÉFECTUEUX, OU À L'INSTALLATION DE MATERIAUX DE REMPLACEMENT, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA MAIN-D'ŒUVRE OU TOUT AUTRE COÛT SUPPLÉMENTAIRE QUI POURRAIT ÊTRE ENGAGÉ. LA SEULE OBLIGATION DE DECKORATORS EN VERTU DES TERMES DE LA PRÉSENTE GARANTIE SE LIMITE, À SA SEULE DISCRÉTION, À : (A) RÉPARER LE PRODUIT; (B) FOURNIR UN PRODUIT DE REMPLACEMENT SUFFISANT POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX; OU (C) REMBOURSER LA PARTIE APPROPRIÉE DU PRIX D'ACHAT INITIAL, TEL QU'INDIQUÉ DANS LES PRÉSENTES.

À L'EXCEPTION DES RECOURS SPÉCIFIQUEMENT PRÉVUS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE, DECKORATORS NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, PUNITIFS OU AUTRES RÉSULTANT DE OU LIÉS À UN PRODUIT DÉFECTUEUX. LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUS LES ACCORDS, DÉCLARATIONS ET/OU ENTENTES PRÉALABLES CONCERNANT L'OBJET DES PRÉSENTES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE ÉNONCÉE DANS LA DOCUMENTATION DU PRODUIT, LES ÉTIQUETTES OU LES EMBALLAGES DU PRODUIT. L'ACHAT DU PRODUIT IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES TERMES DE LA PRÉSENTE GARANTIE.

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Pour activer cette Garantie, l'Utilisateur final d'origine doit enregistrer son Produit afin de bénéficier de la couverture de garantie en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.deckorators.com/register-warranty>. Les demandes de garantie ne peuvent être traitées sans l'enregistrement de votre Produit.

DÉPOSER UNE DEMANDE DE GARANTIE

Toutes les réclamations doivent être soumises par l'Utilisateur final d'origine dans les trente (30) jours suivant la découverte effective ou présumée d'un éventuel défaut ou dysfonctionnement couvert par la Garantie spécifique au produit. Pour faire valoir ses droits au titre de la présente Garantie, l'Utilisateur final d'origine doit envoyer à Deckorators, pendant la Période de garantie, une description écrite du défaut invoqué, des photographies et une preuve d'achat du Produit telle qu'elle figure sur la facture ou le reçu d'origine. Vous pouvez remplir ce formulaire en ligne sur <https://www.deckorators.com/warranty-claim> ou par courrier à l'adresse suivante :

UFP Warranty Corporation

À l'attention de : Warranty Claim

2801 East Beltline Ave NE

Grand Rapids, MI 49525

Avant d'honorer la présente Garantie, Deckorators doit avoir la possibilité d'enquêter sur toute réclamation, y compris, sans limitation, d'inspecter le Produit dans son état prétendument défectueux et de prélever les échantillons ou de prendre les photographies nécessaires pour vérifier le défaut. La réparation, le remplacement, le démontage ou la mise au rebut du Produit prétendument défectueux avant l'inspection par Deckorators annulera la couverture de la présente Garantie.

L'acceptation de tout remboursement ou remplacement de matériel conformément à la présente Garantie réglera, libérera et déchargera définitivement et intégralement Deckorators, ses filiales, sociétés mères, sociétés affiliées et leurs dirigeants, administrateurs et employés respectifs de toute réclamation que l'Utilisateur final d'origine pourrait avoir, de quelque manière que ce soit, découlant de, liée à ou en rapport avec le Produit défectueux.